

# Flash infos

Mai 2017

## Conseil Municipal du 6 Mars 2017

Approbation à l'unanimité du dernier compte-rendu.

### **1 – Aménagement rue de Bel-Air – Demande de subvention au titre de la DETR**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a approuvé le plan d'aménagement de la rue de Bel-Air qui a pour principal objectif la réduction de la vitesse des véhicules et la sécurisation des piétons empruntant les trottoirs de cette rue.

En effet, des comptages ont été réalisés entre le 22 septembre et le 3 octobre pour analyser le trafic moyen journalier et la vitesse moyenne des véhicules. Ce dernier point démontre un dépassement du seuil tolérable.

Les travaux projetés consistent à créer 2 écluses doubles et mise en place de bombés résine entre le giratoire de la Barbière et la rue des Sports et entre la rue des Sports et la rue Nationale devant amener les usagers motorisés à adopter une vitesse en adéquation avec l'environnement de la rue de Bel-Air.

Monsieur le Maire précise qu'afin de pouvoir supporter le coût de l'investissement, la commune a la possibilité de solliciter l'obtention d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux dans le cadre de la mesure A1 Sécurité et Accessibilité.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander l'octroi d'une subvention aussi élevée que possible, concernant les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la rue de Bel-Air, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, dans le cadre de la mesure A1 Sécurité et Accessibilité,

### **2 – Questions diverses**

**SIAEP ROC** : Actuellement, Monsieur le Maire et Aurélien DUPOUY représentent la commune de LA ROMAGNE au sein du SIAEP ROC. Depuis l'agrandissement de l'Agglomération du Choletais au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Agglo demande à ce que ce soit le délégué à l'Agglo qui siège au SIAEP ROC, donc dorénavant c'est Frédéric GROLLEAU qui représentera la commune au SIAEP ROC.

## Conseil Municipal du 7 Avril 2017

Approbation à l'unanimité du dernier compte-rendu.

### **1 – Budget Communal**

#### a/ Compte de Gestion 2016

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur.

#### b/ Compte Administratif 2016

- section de fonctionnement : + 789 068,72 €

- section d'investissement : - 326 245,73 €

Total : + 462 822,99 €

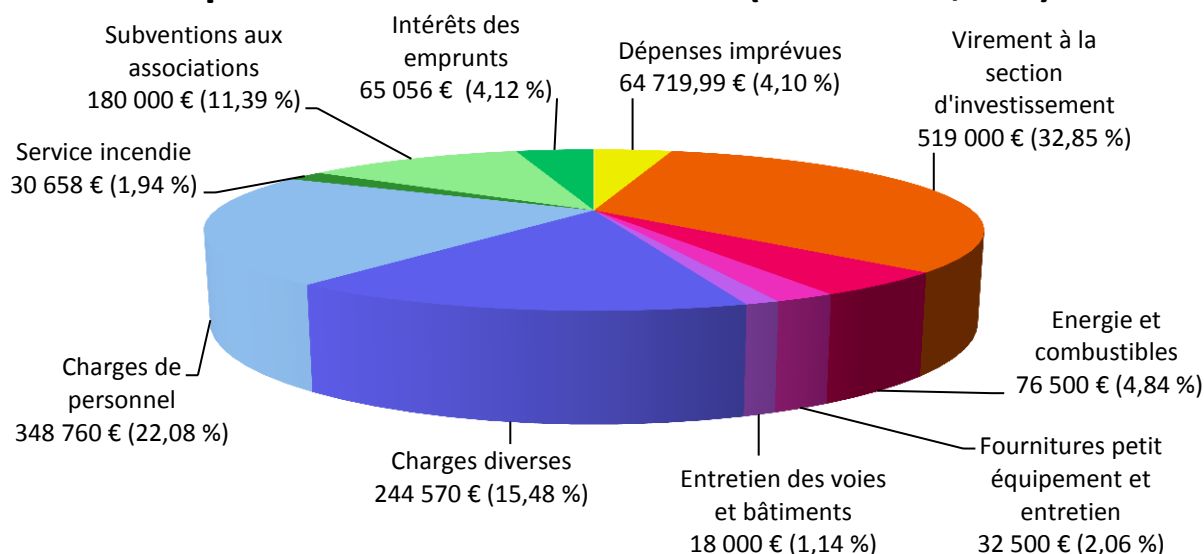
auxquels il faut déduire les dépenses engagées ou restes à réaliser pour un montant de 129 380,00 €.

➡ somme disponible à reprendre au budget primitif 2017 : + 333 442,99 €

c/ Budget Primitif 2017

|                 | Fonctionnement        | Investissement        | Total                 |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Budget Communal | <b>1 579 763,99 €</b> | <b>1 448 458,73 €</b> | <b>3 028 222,72 €</b> |

### Dépenses de fonctionnement (1 579 763,99€)



#### Le détail des subventions aux associations :

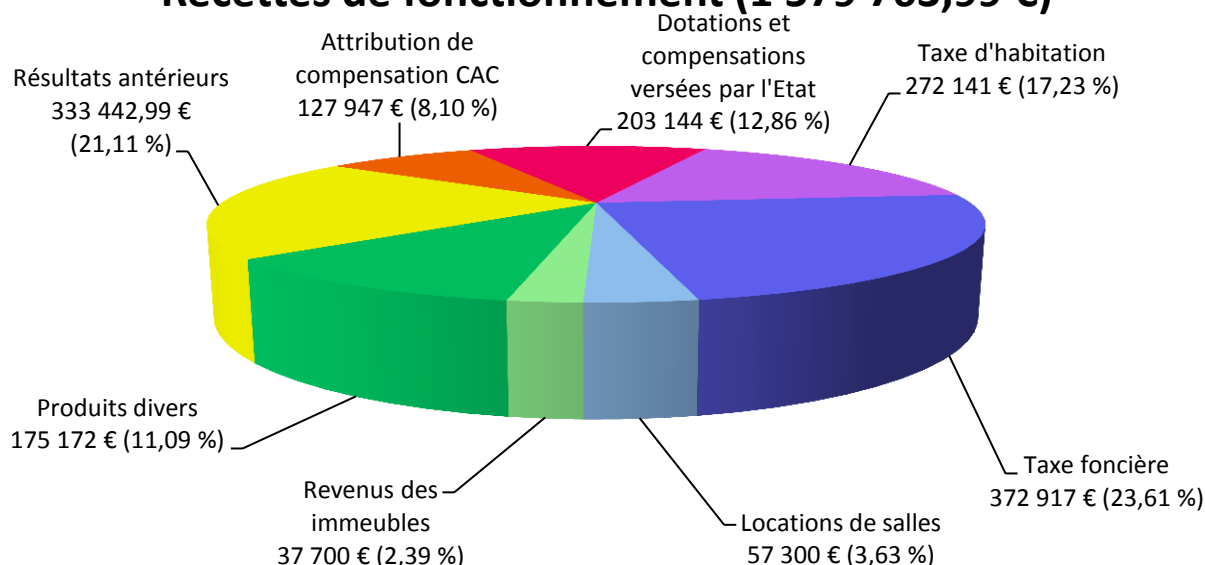
| Associations hors sport  | Subventions accordées | Associations Sportives        | Subventions accordées |
|--|-----------------------|-------------------------------|-----------------------|
| ADMR   | 750,00 €              | Gymnastique féminine          | 692,00 €              |
| Agriculteurs   | 448,00 €              | Football                      | 1 144,00 €            |
| ARMHA  | 182,00 €              | B.M.X.                        | -                     |
| APEL Romag'Noël  | 800,00 €              | Eveil Sportif                 | 400,00 €              |
| Association Verte Vallée   | 400,00 €              | Eveil Danse – Zumba           | -                     |
| Bibliothèque   | 2 500,00 €            | Volley Ball                   | 356,00 €              |
| CATM   | 100,00 €              | Cyclisme                      | -                     |
| FNATH Association des Accidentés de la Vie                                       | 100,00 €              | Badminton                     | -                     |
| Les Restos du Cœur   | 368,00 €              | Marcheurs Romagnons           | -                     |
| Multi Act'Enfance  | 42 000,00 €           |                               |                       |
| Ecole – Contrat d'association<br>(à titre indicatif, variable suivant effectifs) | 118 888,80 €          |                               |                       |
| <b>Total associations hors sport</b>   | <b>166 536,80 €</b>   | <b>Associations Sportives</b> | <b>2 592,00 €</b>     |
| <b>Total toutes associations : 169 128,80 €</b>                                  |                       |                               |                       |

Participation aux écoles : 456,00 €/élève de classe élémentaire  
632,40 €/élève de classe maternelle

#### d/ les recettes de fonctionnement les plus importantes :

|  | 2016    | 2017    |
|--|---------|---------|
| - DGF – dotation forfaitaire   | 175.950 | 155.552 |
| - Compensation de l'Etat pour exonération sur différentes taxes (taxe habitation, taxe professionnelle...) | 17.465  | 22.098  |
| - Loyer des immeubles  | 100.000 | 95.000  |
| - Contributions directes (impôts locaux)   | 625.510 | 645.058 |
| - Compensation Taxe Professionnelle Par l'Agglo (- transfert de charges)                                   | 127.947 | 127.947 |

## Recettes de fonctionnement (1 579 763,99 €)



### e/ Tableaux de l'évolution des 4 taxes :

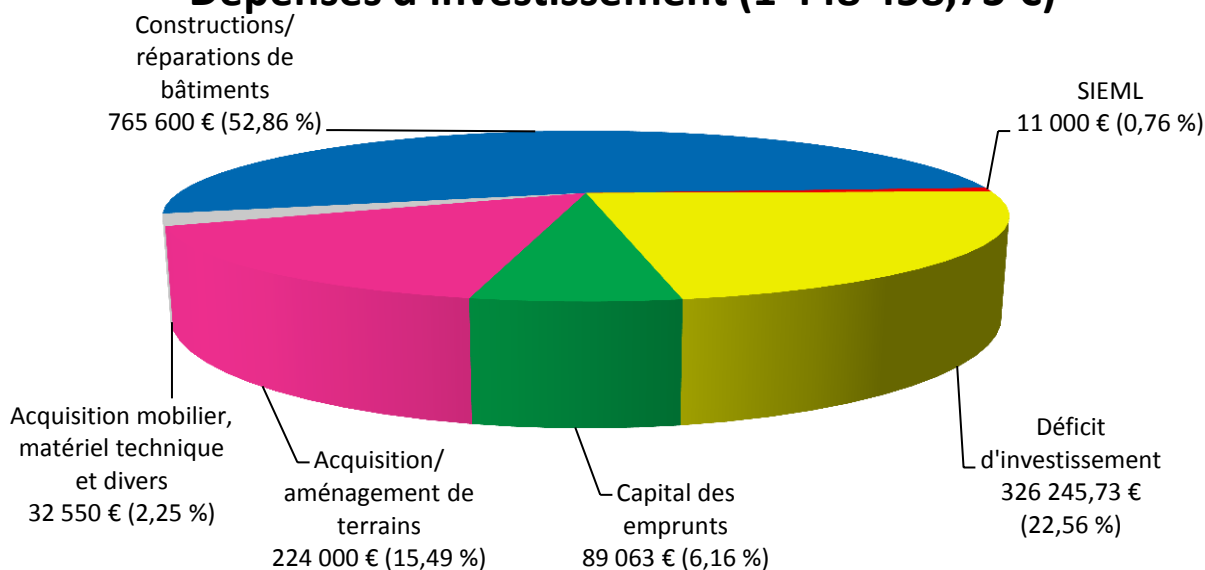
| Les Bases :      | 2014 (réelles) | 2015 (réelles) | 2016 (réelles) | 2017 (prévision.) |
|------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|
| Taxe Habitation  | 1.627.250      | 1.732.617      | 1.718.561      | 1.766.000         |
| Foncier Bâti     | 1.486.427      | 1.554.632      | 1.630.601      | 1.664.000         |
| Foncier Non Bâti | 79.495         | 79.226         | 83.952         | 83.800            |

| Les Taux d'imposition et les produits 2017 | Bases prévisionnelles | Taux 2016 + 1% | Nouveaux Produits |
|--|-----------------------|----------------|-------------------|
| Taxe d'habitation                          | 1 766 000             | 15,41 %        | 272 141 €         |
| Foncier Bâti                               | 1 664 000             | 20,33 %        | 338 291 €         |
| Foncier non Bâti                           | 83 800                | 41,32 %        | 34 626 €          |

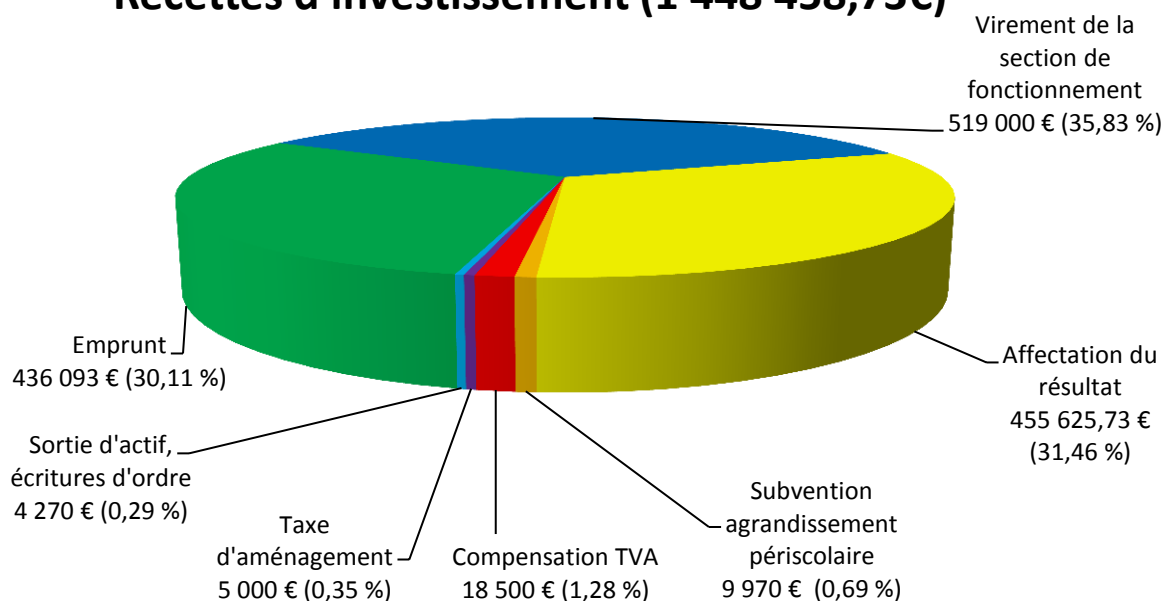
### f/ Tableau de l'évolution de la participation de l'Etat (DGF)

| 2010      | 2011      | 2012      | 2013      | 2014      | 2015      | 2016      | 2017      |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 238.948 € | 242.587 € | 246.324 € | 243.605 € | 230.585 € | 203.322 € | 175.950 € | 155.552 € |
| + 1,20 %  | + 1,52 %  | + 1,54 %  | -1,10 %   | -5,34 %   | -11,82 %  | -13,46 %  | -11,59 %  |

## Dépenses d'investissement (1 448 458,73 €)



## Recettes d'investissement (1 448 458,73€)



### 2 – Budget « Domaine de la Croix des Rouleaux »

#### a/ Compte de Gestion 2016

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur.

#### b/ Compte Administratif 2016

|                               |                     |
|-------------------------------|---------------------|
| - section de fonctionnement : | 76 928,24 €         |
| - section d'investissement :  | 329 693,43 €        |
| <b>Total :</b>                | <b>406 621,67 €</b> |

#### c/ Budget Primitif 2017

|   | Fonctionnement      | Investissement      | Total                 |
|---|---------------------|---------------------|-----------------------|
| Budget Domaine de la Croix des Rouleaux | <b>597 738,24 €</b> | <b>743 421,67 €</b> | <b>1 341 159,91 €</b> |

### 3 – Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux » - 2<sup>ème</sup> tranche

#### a) Approbation du plan d'aménagement – Dépôt du permis d'aménager

Monsieur Freddy BROCHARD, adjoint en charge de l'urbanisme, présente le projet d'aménagement de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux » retenu par la commission d'urbanisme. Cette 2<sup>ème</sup> tranche comporterait 23 lots d'une superficie allant de 400 m<sup>2</sup> à 597 m<sup>2</sup> ainsi qu'un ilot locatif de 480m<sup>2</sup>, avec un accès par la rue d'Alsace. L'exposition des terrains serait Sud-Ouest. Les travaux pourraient démarrer début 2018 avec une mise en vente des lots au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le plan d'aménagement proposé et autorise Monsieur le Maire à déposer le permis d'aménager.

#### b) Contrat de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait confié la mission de maîtrise d'œuvre et de réflexion globale de la 1<sup>ère</sup> tranche du lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux » au Cabinet Christiaens-Jeanneau-Rigaudeau. Il propose de confier à ce même cabinet la mission de maîtrise d'œuvre complète de la 2<sup>ème</sup> tranche de ce lotissement.

Le montant des honoraires se décompose comme suit :

- Mission de géométrie : 19 200,00 € HT

- Mission d'ingénierie : 20 040,00 € HT

Soit un montant total de 39 240,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de confier au Cabinet Christiaens-Jeanneau-Rigaudeau la mission de maîtrise d'œuvre complète de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux ».

#### **4 – SMACL – Avenant n°1 « Dommages aux Biens »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n°1 au contrat ALEASSUR « Dommage aux Biens » pour l'assurance de l'extension du bâtiment « Périscolaire ». Le coût pour l'année 2016 est de 13,36 € TTC et de 53,12 € TTC pour 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'avenant n°1 au contrat ALEASSUR « Dommages aux Biens » pour l'assurance de l'extension du bâtiment « Périscolaire ».

#### **5 – Indemnités des élus – Modification de l'indice de référence**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2014-04-01 du 18 avril 2014 fixant les indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et du Conseil Municipal délégué qui stipulait que le calcul des indemnités s'effectuerait la base de l'indice de référence 1015.

Le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 porte modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n°85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation modifiant ainsi l'indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération n°2014-04-01 et de remplacer l'indice de référence IB2015-INM821 par le terme « Indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ». Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

#### **6 – Questions diverses**

##### a/ DIA 2 bis rue des Sports

Il s'agit de la vente d'une maison située 2 bis rue des Sports, cadastrée AB 21 d'une superficie de 1515 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

##### b/ DIA 50 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'une maison située 50 rue Nationale, cadastrée AA 332 d'une superficie de 250 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

##### c/ DIA 1 rue des Eglantiers

Il s'agit de la vente d'une maison située 1 rue des Eglantiers, cadastrée AI 11 d'une superficie de 792 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

##### d/ DIA 44 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'un bâtiment situé 44 rue Nationale, cadastré AD 83 d'une superficie de 292 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

##### e/ DIA 86 rue Nationale

Il s'agit de la vente d'un bâtiment situé 86 rue Nationale, cadastré AA 498 et AA 500 d'une superficie totale de 878 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

f/ DIA 12 rue de Bel-Air

Il s'agit de la vente d'une maison située 12 rue de Bel-Air, cadastrée AA 546 et AA 549 d'une superficie totale de 420 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

g/ DIA 7 rue des Ecoles

Il s'agit de la vente d'une maison située 7 rue des Ecoles, cadastrée AA 132, AA 397 et AA 544 d'une superficie totale de 378 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

h/ Acquisition de vidéoprojecteurs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'acquisition auprès de la Sté SPPEC du Puy Saint Bonnet d'un vidéoprojecteur pour l'Espace Galerne pour un montant de 4 710,00 € TTC, installation comprise et d'un vidéoprojecteur avec un écran électrique pour la Salle du Conseil Municipal pour un montant de 1 981,20 € TTC, installation comprise.

i/ Signalétique « L'Ile aux Enfants »

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'acquisition d'une plaque en plexi auprès de la Sté Graphic 49 de Cholet pour un montant de 154,32 € TTC pour fixer à l'entrée de l'extension de la Périscolaire dénommée par l'association Multi Act'Enfance « L'Ile aux Enfants ».

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'acquisition, auprès de la Sté Signaux Girod Ouest de La Crèche, de panneaux signalétiques pour indiquer, depuis la rue de Bel-Air, le CLSH, la périscolaire et les matinées récréatives pour un montant de 1 433,10 € TTC.

j/ Prochaine réunion du Conseil Municipal

Monsieur le Maire propose d'annuler la réunion du Conseil Municipal prévue le 27 avril. La prochaine réunion aura lieu le vendredi 19 mai 2017.

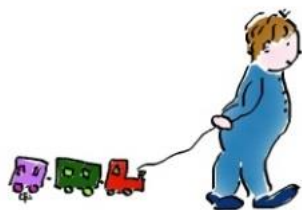
## Matinées récréatives

Les matinées récréatives ont lieu tous les mardis de 9h à 12h au modulaire et mercredis de 9h30 à 12h dans les locaux de la halte-garderie ainsi que les jeudis de 9h à 11h au modulaire.

**Planning des activités :**

**Mai 2017 :**

jeudi 11 : jeux libres  
lundi 15 : salle des sports de 8h30 à 10h30  
mardi 16 : atelier bricolage animaux  
jeudi 18 : atelier bricolage animaux  
mardi 23 : atelier RAM thème les animaux  
mardi 30 : anniversaires de mai



**Juin 2017 :**

jeudi 1<sup>er</sup> : bricolage fête des parents  
mardi 06 : bricolage fête des parents  
jeudi 08 : bricolage fête des parents  
vendredi 10 : contes  
mardi 13 : jeux d'eau en ateliers  
jeudi 15 : jeux libres  
lundi 19 : salle des sports de 8h30 à 10h30  
mardi 20 : jeux de bulles + Pot de fin d'année avec les parents 19h  
jeudi 22 : jeux de bulles  
mardi 27 : atelier RAM : jardinage  
jeudi 29 : anniversaires de juin

Les jours soulignés correspondent aux jours où l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles est présente aux matinées.

## Club du Temps Libre



### Mai :

- Jeudi 11 : petit concours interne
- Jeudi 18 : belote, marche, travaux manuels, jeux divers

### Juin :

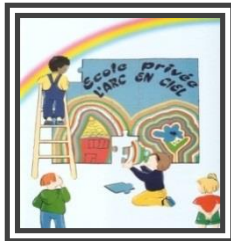
- Jeudi 1<sup>er</sup> : belote, marche, travaux manuels, jeux divers
- Jeudi 8 : départ voyage au Portugal
- Jeudi 8 : belote, marche, travaux manuels, jeux divers
- Jeudi 15 : retour voyage au Portugal
- Jeudi 15 : belote, marche, travaux manuels, jeux divers

### Juillet :

- Jeudi 06 : belote, marche, travaux manuels, jeux divers
- Jeudi 13 : belote, marche, travaux manuels, jeux divers
- Jeudi 20 : belote, marche, travaux manuels, jeux divers



## Ecole privée «L'Arc en Ciel » et la Résidence Verte Vallée



Inauguration le samedi 20 mai 2017 – 11 h  
à la Résidence Verte Vallée  
des travaux réalisés par les enfants de l'école l'Arc en Ciel

L'exposition restera visible du 20 mai au 2 juin 2017.

## Multi Act' Enfance

### Inscriptions Périscolaire et Centre de Loisirs du mercredi

Mardi 13 juin 2017 de 18h00 à 20h00

Jeudi 29 juin 2017 de 18h00 à 20h00

Salle Bel-Air

Se munir de la carte de l'association et d'une photocopie des vaccinations, ainsi que du numéro d'allocataire CAF ou MSA (pensez à demander votre quotient familial à la CAF)



## Cantine

### **INSCRIPTIONS, salle Bel-Air les :**

Mardi 13 juin 2017 de 18h00 à 20h00

et Jeudi 29 juin 2017 de 18h00 à 20h00

(Merci de rapporter les dossiers qui vous seront transmis début juin)



## Don du Sang



Lundi 3 juillet 2017 de 16 h 30 à 19 h 30  
à l'Espace Galerne



## Comité des Fêtes

**Vendredi 23 juin 2017**

**Fête de la  
MUSIQUE**



Au parc de la Mairie : apéritif et feu d'artifice offerts par notre municipalité. Dîner champêtre servi par les Agriculteurs 8€ (enfants 4€), accompagné par Big Rivers, puis du Rock avec les Faux Rêveurs, et enfin le bal orchestré par Premium.

Réservez dès à présent, ces deux dates incontournables pour les Romagnons. Venez nombreux, plus on est de fous et plus on rit !! Joyeusement vôtre. Les membres du Comité des fêtes.

**Samedi 21 octobre 2017**

Soirée déguisée à la salle  
Espace Galerne



## Collecte de Déchets D3E



La C.A.C met en place, en partenariat avec Emmaüs, un service de proximité pour collecter les déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) tels que : gazinières, fours, réfrigérateurs, congélateurs, télévisions, jouets, petits électroménagers, etc...

Sur La Romagne, cette collecte aura lieu le :

**Samedi 10 Juin 2017 de 9 h 30 à 11 h 30**  
**à côté de l'ancienne déchetterie, rue des Forges**

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le service Gestion des Déchets de la C.A.C au : 0 800 97 49 49 (n° vert gratuit)

## Baby Sitting – Garde d'enfants à domicile



Un certain nombre de jeunes (16 ans et plus) se propose de garder vos enfants. Vous pouvez vous procurer la liste auprès de la mairie.

A ajouter : LEBOEUF Félicie 15 rue du Poitou LA ROMAGNE 06.16.70.14.49



## Nouveau service



### Renov'Auto 49 :

Nettoyage automobile vapeur à domicile pour particuliers et professionnels.

Nouveau concept écologique par vapeur sèche et humide 2 litres d'eau en moyenne par véhicule.

à partir de 14 € pour une citadine.

☎ 06.51.03.44.72 mail : [renovauto49@laposte.net](mailto:renovauto49@laposte.net) [www.renovauto49.com](http://www.renovauto49.com)

## C.S.I Ocsigène

### Le REPAIR CAFE!

Dans un repair café, on répare ensemble au lieu de jeter : tout le monde peut participer, bricoleur ou non, pour apporter des objets à réparer ou donner un coup de main. L'entrée est ouverte à tous. Le prix est libre, chacun donne ce qu'il souhaite à la fin de la réparation.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer **au foyer des jeunes de La Séguinière**, situé place de la Bastille (près de la Mairie), le **premier samedi de chaque mois de 9h à 12h**.

Nous serons présents pour échanger avec vous sur le concept et réparer vos premiers objets !

Et bien sûr ..... un café vous attend !

Contacts pour plus d'informations :

C.S.I. Ocsigène, 18 rue d'Anjou, Saint Léger sous Cholet 02.41.56.26.10

courriel : [csinter@wanadoo.fr](mailto:csinter@wanadoo.fr)

## Mission Bocage

### HAIES BOCAGERES

Mission Bocage accompagne la préparation et la réalisation de plantations rurales et recherche les aides financières adaptées à votre projet : ces aides couvrent de 50 à 80 % du coût H.T de la prestation, y compris les jeunes arbres et les paillages. Des possibilités existent également pour aider à la création de petits boisements et de bandes boisées.

### Comment faire si vous avez un projet ?

Contactez la Mission Bocage au 02.41.71.77.50 pour fixer un R.D.V avec l'un des techniciens.

Construisons ensemble votre projet : définition du lieu de plantation, des essences selon vos attentes et les contraintes naturelles.

Utilisez nos conseils pour bien préparer votre sol

Plantons ensemble votre haie (jusqu'à une demi-journée d'accompagnement)



Validez votre projet **avant le 15 septembre 2017**, pour bénéficier des aides à la plantation.

**Mission Bocage rue Robert Schuman – la Loge – Beaupréau 49600 Beaupréau-en-Mauges**

☎ 02.41.71.77.50 ✉ [contact@missionbocage.fr](mailto:contact@missionbocage.fr) / 🌐 [missionbocage.fr](http://missionbocage.fr)

## La Mairie informe

### ○ Passeports Biométriques :

Pour toute demande de passeport, il faut s'adresser soit :  
à la Mairie de Cholet (☎ 02.72.77.24.25) ou la Mairie de Beaupréau (☎ 02.41.71.76.60)

### ○ Demandes de Carte Nationale d'Identité :

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, les demandes de délivrance de cartes nationales d'identité se feront selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits.

Les usagers pourront donc effectuer leur demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales (ex : Cholet, Beaupréau ou Mortagne sur Sèvre).



### 4 étapes pour effectuer une demande :

- je fais une pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- je m'adresse à l'une des Mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes
- je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la même Mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- je retire ma carte d'identité dans la Mairie où j'ai déposé ma demande

## Renseignements pratiques

### ■ Horaires d'ouverture de la Mairie

|                         |               |                |
|-------------------------|---------------|----------------|
| Du lundi au samedi      | 9 h à 12 h 30 |                |
| Le lundi et le vendredi | 9 h à 12 h 30 | 14 h à 17 h 30 |

### ■ Horaires d'ouverture de la Poste pour la période estivale

Du 3 juillet au 22 juillet 2017 :

ouverture le lundi, mardi, mercredi, et vendredi de **14h30 à 17h30**

du 24 juillet au 12 août 2017 : **Fermeture**



LA POSTE

### ■ Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

Les ordures ménagères sont collectées tous les lundis après-midi pour le bourg, et tous les jeudis matins pour les écarts.

**De façon générale, pour les semaines incluant des jours fériés, l'organisation des tournées est décalée de 24 heures.**



|       | Ramassage du Tri sélectif bac ou sac jaune  |
|-------|---|
| Bourg | les vendredis semaines impaires :<br>samedi 13/05, samedi 27/05, samedi 10/06 et vendredi 23/06 |
| Ecart | les vendredis semaines paires :<br>19/05, 02/06, 16/06 et 30/06                                 |

**Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte**

■ Balayage des rues

Mardi 30 mai

Mardi 27 juin



■ Permanences :

⇒ **Permanence Parlementaire :**

Permanence de M. Thierry ABRAHAM, collaborateur parlementaire de M. Gilles BOURDOULEIX Député de la 5<sup>ème</sup> Circonscription de Maine-et-Loire à La Romagne salle du Conseil le :

**Mardi 6 juin 2017 de 11h à 12h**

⇒ **Relais Assistantes Maternelles :**

Une animatrice du RAM accueille les parents pour les aider dans leurs démarches de recherche d'une assistante maternelle.

Permanences téléphoniques le lundi et le jeudi de 14h à 16h au 02.41.56.46.94

Permanence 1 mardi par mois (sur rendez-vous) de 11h15 à 12h15 à la mairie.

Mail : [csinter.ram@wanadoo.fr](mailto:csinter.ram@wanadoo.fr) Site internet : <http://ocsigene.centres-sociaux.fr>

⇒ **Assistante Sociale :**

Prendre R.D.V. à la circonscription d'action sociale de Cholet au 02.41.46.20.00 (laisser un message)

⇒ **Maison Départementale des Solidarités de Cholet :**

**26 avenue Maudet (en face les Halles) 2<sup>ème</sup> étage**

**De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

**Du lundi au vendredi, fermeture le jeudi matin**

**☎ 02.41.46.20.00**

⇒ **CARSAT (Caisse Assurance Retraite de la Santé au Travail) :**

|   |   |
|---|---|
| - Accueil sur R.D.V. du lundi au vendredi au :<br>3960 prix d'un appel local depuis un fixe<br>ou au 09.71.10.39.60 depuis une box ou un mobile | 26 ter rue du Puits<br>Gourdon – Cholet<br><a href="http://www.carsat-pl.fr">www.carsat-pl.fr</a> |
|---|---|

⇒ **M.S.A. :**

|  |  |
|--|--|
| - à Beaupréau<br>. sur R.D.V. uniquement | 67bis rue de la Lime<br>02.41.31.75.75 |
|--|--|

⇒ **Infirmière de garde :**

**Mme Sophie GAUTIER La Romagne ☎ : 02.41.58.61.71**

Pour tous les soins semaine et week-end, merci de contacter le numéro ci-dessus.

Permanences sans rendez-vous à la Résidence Verte Vallée du lundi au samedi de 8h30 à 9h00. (Veuillez-vous munir de votre carte Vitale).



⇒ **Médecins de garde :**

Pour les urgences, composer le 02.41.33.16.33 (24h/24h)

Le **15** ne doit être utilisé qu'en cas d'**urgences vitales**.

⇒ **Pharmacies de garde :**

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le **3237**



## PLANNING DES MANIFESTATIONS

### **MAI 2017 :**

|             |   |                  |
|-------------|---|------------------|
| Mardi 9     | Tennis de Table : Pro A / Chartres  | La Stella        |
| Jeudi 11    | Club du Temps Libre : Petit concours interne                                    | Salle Municipale |
| Jeudi 18    | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers              | Salle Municipale |
| Dimanche 21 | Foot :<br>1 <sup>ère</sup> à Ingrandes Le Fresne<br>B à Villedieu La Renaudière |                  |

### **JUIN 2017 :**

|                          |  |                   |
|--------------------------|--|-------------------|
| Jeudi 1 <sup>er</sup>    | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale  |
| Vendredi 2               | Stella Sport Volley-Ball : Assemblée Générale                      | Salle Municipale  |
| Mardi 6                  | Tennis de Table : Pro A / Istres                                   | La Stella         |
| Jeudi 8                  | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale  |
| Jeudi 8                  | Multi Act' Enfance : Assemblée Générale                            | Salle Municipale  |
| Mardi 13                 | Théâtre enfants : spectacle  | Espace Galerie    |
| Jeudi 15                 | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale  |
| Vendredi 16              | La Chorale : fête ses 20 ans                                       | Espace Galerie    |
| Samedi 17 et dimanche 18 | Foot : Tournoi jeunes  |                   |
| Vendredi 23              | Comité des Fêtes : fête de la Musique                              | Parc de la Mairie |
| Samedi 24                | Ecole : kermesse   | Espace Galerie    |
| Lundi 26                 | Gymnastique : Assemblée Générale                                   | Salle du Foot     |
| Mercredi 28              | Eveil Sportif – Danse – Zumba : Assemblée Générale                 | Salle Municipale  |

### **JUILLET 2017 :**

|          |  |                  |
|----------|--|------------------|
| Lundi 3  | Don du sang  | Espace Galerie   |
| Jeudi 6  | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale |
| Jeudi 13 | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale |
| Jeudi 20 | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale |

### **AOUT 2017 :**

|          |  |                  |
|----------|--|------------------|
| Jeudi 3  | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale |
| Jeudi 10 | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale |
| Jeudi 17 | Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers | Salle Municipale |